

	<p align="center">Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS</p> <p align="center">Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09</p>	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<p>GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX (CITEOS) - TRAVAUX DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC ARRETE PERMANENT N° 2024/262</p>		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Voirie Routière ;
VU le marché confié à la société GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX Citeos pour des travaux de maintenance sur l'éclairage public de la ville d'Ifs ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX Citeos – ZAC Object'Ifs Sud – 860 boulevard Charles Cros – 14123 IFS est autorisée, à intervenir sur le territoire de la commune d'IFS pour y effectuer des travaux de maintenance dans le cadre du marché d'éclairage public.

Article 2 : La société CITEOS, lors de chaque intervention, prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et si besoin est, mettre en place une circulation par demi-chaussée avec alternat manuel ou à feux tricolores pour assurer l'exécution des travaux ainsi qu'une interdiction de stationner le cas échéant.

Article 3 : Cet arrêté est valable à compter du 10 octobre 2024 jusqu'au 09 octobre 2025.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société CITEOS ;
- Caen la mer – Mission des Espaces Publics ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 08 octobre 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE